

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 16 janvier 2019

Objet : _____ **Lancement du portail des risques majeurs**

Le Département du Loiret sécurise les communes de son territoire

Le Département du Loiret lance un portail départemental des risques majeurs. Ce portail, prenant la forme d'un outil internet, a pour objectif d'accompagner les communes dans la prévention et la gestion d'éventuelles crises liées à des risques majeurs.

Depuis 2004, le Département travaille sur la gestion des risques, pour sécuriser ses propres services. Ayant acquis une solide expérience en la matière, la collectivité souhaite en faire bénéficier les communes du Loiret, dans une démarche de solidarité territoriale.

Le projet de portail départemental de prévention et de gestion des risques majeurs a pour objectif :

- d'informer la population sur les risques auxquels elle peut être exposée, et les bonnes conduites à adopter face à ces risques
- d'aider les communes du Loiret à rédiger leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS), à mieux se préparer aux crises et à y faire face

Ce portail prend la forme d'un outil internet dans lequel une grande partie des éléments génériques d'un PCS sont déjà rédigés. Il incombe à chaque commune utilisatrice d'adapter les contenus le cas échéant, de saisir ses annuaires de contacts et son organisation face aux crises.

L'outil est également conçu pour inciter et aider les communes à réaliser des exercices réguliers, afin de tester leur PCS et ainsi acquérir les bons réflexes en situation de crise.

Depuis septembre 2017, un travail étroit a été mené entre le prestataire et le Département afin de définir les spécifications techniques de l'outil. Un panel de communes *pilotes* a été associé au dispositif (Jargeau, Donnery, Gien, Villemandeur, Sury-aux-Bois, Férolles, Tigy et La Ferté Saint-Aubin), afin de s'assurer que l'outil réponde bien aux attentes et besoins des communes. Des partenaires extérieurs, acteurs de la gestion de crise, ont également été associés au projet : préfecture (sécurité civile), DDT, Orléans Métropole.

Le Département alloue un budget de 250 000 € à ce projet, subventionné à 50% par l'Europe (FEDER).

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr